



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CSSWL demande un financement adéquat des services de transport pour éviter un déficit

Rosemère, le 6 septembre 2022 – Après une longue série de négociations, une entente a finalement été conclue le vendredi 2 septembre dernier avec les transporteurs qui avaient refusé les offres du gouvernement du Québec que la Fédération des transporteurs par autobus (FTA) avait pourtant acceptées. À compter d'aujourd'hui, tous les élèves auront accès aux services de transport. La pénurie de conducteurs d'autobus demeure toutefois une réalité pour l'ensemble des commissions scolaires et centres de services scolaires.

L'offre proposée par le gouvernement pour mettre un terme aux pourparlers ne représente pas une solution universelle. Compte tenu de la réalité unique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL), elle est insuffisante et entraînera un sous-financement de notre enveloppe budgétaire allouée au transport scolaire. Contrairement à d'autres commissions scolaires et centres de services scolaires, la CSSWL couvre un territoire extrêmement vaste, soit 35 000 kilomètres carrés, faisant en sorte que nos circuits d'autobus sont plus longs et leur gestion plus coûteuse. En conséquence, la constitution d'un fonds de prévoyance comme mode de financement n'a pas répondu aux attentes de chacun de nos transporteurs. Voilà pourquoi un financement adéquat est d'une importance capitale pour la CSSWL. C'est ce qui nous permettra d'assurer le transport de l'ensemble de nos élèves sur tout notre territoire sans finir l'année avec un déficit qui, selon nos calculs, s'élèvera à plus d'un demi-million de dollars annuellement pendant les six prochaines années, pour un déficit total de près de 4 millions de dollars.

« Cette situation met notre commission scolaire dans une position difficile. À la CSSWL, nous maintenons une gestion budgétaire rigoureuse et atteignons l'équilibre budgétaire d'année en année. Le gouvernement du Québec doit financer nos services de transport de façon adéquate, car il est de son devoir de répondre aux besoins de tous nos élèves. Autrement, nous serons confrontés à un déficit budgétaire et une insuffisance de financement qui auront malheureusement des répercussions directes sur les services aux élèves », a déclaré le président de la CSSWL, M. Paolo Galati.

Le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a communiqué avec le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, dans l'espoir de résoudre cette question urgente le plus rapidement possible.

Comptant plus de 2 000 employés et affichant un impressionnant taux de diplomation de 88,1 %, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est la troisième commission scolaire anglophone en importance au Québec. Son territoire comprend les régions administratives de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Elle offre des services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et secondaire, de formation générale des adultes et de formation professionnelle à plus de 14 000 élèves répartis dans 35 écoles et 4 centres. Elle offre également un service aux entreprises.

-30-

Source : Maxeen Jolin
Coordonnatrice aux communications | Communications Coordinator
mjolin@swlauriersb.qc.ca
450 621-5600, poste 1385

T 450-621-5600

T 866-621-5600

F 450-621-7929

235, montée Lesage
Rosemère (Québec)
J7A 4Y6



swlauriersb.qc.ca

